

Nouvelles perspectives en sciences sociales



Réflexivité et recherche-action en contrat CIFRE, quand les contraintes du terrain deviennent opportunités Reflexivity and action-research through a CIFRE contract, when field constraints become opportunities

Camille Rouchi

Volume 13, numéro 1, novembre 2017

Sur le thème de la recherche sur la recherche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044016ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044016ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (imprimé)

1918-7475 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rouchi, C. (2017). Réflexivité et recherche-action en contrat CIFRE, quand les contraintes du terrain deviennent opportunités. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 13(1), 211–224. <https://doi.org/10.7202/1044016ar>

Résumé de l'article

Cet article propose de communiquer sur un retour d'expérience et d'engager une réflexion sur la réalisation d'une recherche critique en sciences humaines financée par son terrain de recherche. L'ambition est ainsi d'adopter un double point de vue : celui de l'universitaire et du professionnel. Cette posture n'étant pas sans inconvénient puisqu'elle implique de se poser la question à la fois des attentes et des besoins du monde professionnel et scientifique dans le cadre de ce qui relève de la recherche-action. Être engagé par son terrain, c'est se confronter à la contradiction des temporalités et de multiples intérêts. Nous verrons que l'élaboration de l'objet de recherche, l'obtention des données et les modalités de restitution, interpellent la nécessité d'adopter un point de vue réflexif et pour le chercheur de transformer les contraintes en opportunités.

Tous droits réservés © Prise de parole, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Réflexivité et recherche-action en contrat CIFRE, quand les contraintes du terrain deviennent opportunités

CAMILLE ROUCHI

Laboratoire EIREST,
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Cette communication propose d'engager une réflexion sur les conditions de réalisation d'une recherche critique en Sciences humaines financée par son terrain de recherche, notamment à l'aide d'une Convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE). Ce contrat tripartite engageant le doctorant à la fois auprès de son laboratoire de recherche, de l'Agence nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) et, dans l'exemple qui nous concerne, une collectivité. Il s'agit d'adopter, d'une part, une approche réflexive sur les enjeux constitutifs d'une thèse CIFRE, l'élaboration du terrain et l'intérêt des différents partis. Et, d'autre part, de communiquer sur un retour d'expérience spécifique dans la fonction publique territoriale. L'ambition est ainsi d'adopter un double point de vue : celui de l'universitaire et celui du professionnel. Cette posture n'étant pas sans inconvénient puisqu'elle implique de se poser la question à la fois des attentes et des besoins du monde professionnel et scientifique dans le cadre de ce qui relève de la « recherche-action ».

La littérature scientifique est abondante en la matière, Jean-Michel Berthelot a assez largement contribué à mettre en évidence

les problèmes rencontrés par l'acteur en organisation soumis aux exigences académiques et à la difficulté de respecter l'équilibre de ses missions. Le lien de subordination a été développé par Constance Perrin-Joly¹; l'influence du mode de financement sur la thèse par Vincent Mangematin²; la légitimité en tant qu'acteur scientifique par Lysiane Buisson Lopez³; ou encore, les difficultés de détachement et de distanciation par Sandrine Nicourd⁴. En effet, engagé dans une thèse CIFRE, le doctorant est rapidement confronté à un certain nombre de questionnements : Comment élaborer au quotidien la possibilité de la recherche-action? Comment et dans quelle mesure est-il possible de produire des savoirs critiques tout en tirant profit d'une position *internaliste*? Comment adopter un regard réflexif sur un terrain contraint à l'observation participante⁵ ? Comment ne pas basculer vers le rapport d'expertise et la prospective, dans la production d'une thèse scientifique?

Car, l'enjeu pour le jeune chercheur est à la fois de produire un travail scientifique académique et de proposer les modalités de restitution qui puissent être appropriées par la collectivité contractante et répondre aux exigences de l'*intérêt*⁶ des deux

¹ Constance Perrin-Joly, « De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de la recherche », *SociologieS*, La recherche en actes, Expériences de recherche, mis en ligne le 27 décembre 2010. URL : <http://sociologies.revues.org/3380>.

² Vincent Mangematin, Nadine Mandran et Armelle Crozet, *Le devenir des docteurs de l'Université Pierre Mendès-France*, Rapport au conseil scientifique de l'UPMF, Grenoble, Septembre 1997, p. 40.

³ Lysiane Buisson Lopez, *Histoire globale des SIC et histoire singulière du doctorant en SIC : le jeu du double miroir*, Seizième congrès SFSIC « Les sciences de l'information et de la communication : affirmation et pluralité », Compiègne, 11-13 juin 2008.

⁴ Sandrine Nicourd, « Systèmes d'acteurs dirigeants et légitimité d'une recherche-action de longue durée », dans Marc Uhalde (dir.), *L'intervention sociologique en entreprise*, Paris, DDB, 2000, p. 230-243.

⁵ Robert Bogdan et Steven J. Taylor, « Introduction to Qualitative Research Methods », dans Georges Lapassade (dir.), *L'ethno-Sociologie*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1991 [1975].

⁶ Au sens d'Anne Salmon, « Gouvernamentalité, intérêt et uniformisation. Une interrogation à partir de l'épistémologie politique occidentale moderne », *Connexions*, vol. 102, n° 2, 2014, p. 37-54.

parties. Dans ces conditions, nous nous posons comme question principale : comment tenir ensemble réflexion critique, aide à l'action et appropriations institutionnelles ? Nous verrons que l'élaboration de l'objet de recherche, l'obtention des données et les modalités de restitution, interpellent la nécessité d'adopter un point de vue réflexif et, pour le chercheur, de transformer les contraintes en opportunités. Être engagé par son terrain, c'est se confronter à la contradiction des temporalités et de multiples intérêts.

Nous présenterons notre réflexion en trois temps : 1) le traitement de l'objet de recherche et la problématique de l'engagement; 2) l'obtention des données; 3) les restitutions et la valorisation des travaux, la place de la réflexivité.

1. Le traitement de l'objet de recherche et la problématique de l'engagement

L'engagement de la collectivité ou de l'entreprise partenaire du doctorant, d'abord contracté grâce à l'obtention de subventions, est une manière efficace de porter une collaboration de recherche avec un laboratoire public. Mais l'emploi doctorant peut répondre à d'autres avantages. En effet, la venue d'un doctorant-CIFRE au sein d'une collectivité territoriale est parfois une manière d'affirmer une place spécifique pour le commanditaire dans l'organisation et pour valoriser le travail d'un service, d'une Direction. Cela permet également de débattre régulièrement au sein du service sur des questions à la fois réflexives et prospectives, dans un contexte où la direction, le service, n'a ni le temps ni les moyens humains de s'y consacrer. La venue d'un thésard, perçu comme un employé à part entière, peut être aussi une occasion privilégiée pour valoriser les positions politiques d'une direction, d'une collectivité, ou plutôt de son élu.

Dans mon cas – puisqu'il s'agit d'un retour d'expérience –, mon intégration au sein d'un Conseil départemental a été l'occasion de créer une « cellule économie » au sein de la Direction de la culture, et ainsi de légitimer la nouvelle politique portée par l'élu en place. Cellule qui a ainsi pendant un temps eu sa place

dans l'organigramme de la collectivité, et que je représentais seule. Cellule dont j'ai particulièrement motivé la mise en place pour négocier la signature de mon contrat CIFRE parfois difficile à obtenir en sciences humaines. Ce contrat m'était en outre nécessaire pour la réalisation de ma thèse, pour des raisons d'abord financières, puis éminemment pratiques pour l'obtention d'informations, de données et l'observation de l'action « en train de se faire ». C'est là qu'apparaît la première difficulté dans l'élaboration de l'objet de recherche en thèse CIFRE : une confusion dans l'engagement. Une confusion quant aux missions à réaliser dans l'entreprise ou la collectivité. Et ce, d'autant plus lorsqu'on réalise une thèse de sciences humaines dont le sujet de recherche n'est pas l'unique motivation du contrat, du moins du côté professionnel.

Ainsi la question est de savoir : comment servir, d'une part, l'intérêt scientifique et l'objet de recherche pour lequel on s'est investi; et, d'autre part, les intérêts d'une collectivité avec qui on est engagé sous contrat et qui a la possibilité de renégocier régulièrement, au fil des actualités et des questionnements institutionnels des commandes éloignées du projet de départ? Car la collectivité souhaite avoir un rôle actif dans l'appréciation des travaux de recherche : contrôler le sujet et sa méthodologie, surtout dans une institution où l'on est tenu au silence sur les sujets politiques aux réflexions sensibles. Et, de manière contradictoire, celle-ci cherche également à obtenir des résultats réguliers, coïncidant avec le calendrier des actions, et des évaluations régulières de ses agents, dont le doctorant-CIFRE ne se distingue pas juridiquement. La collectivité veut encore pouvoir justifier l'utilisation des deniers publics qui sont par ailleurs octroyés, dans un contexte de plus en plus contraint pour les finances publiques.

De cette manière, apparaît une contradiction entre deux temporalités : celle de la recherche et celle de l'employeur. En effet, l'objet de la recherche impose nécessairement un temps long puisque l'élaboration d'une thèse se fait en minimum trois ans (sans compter les temps annexes mais tout autant nécessaires :

la réponse aux appels à communication, la présentation à des colloques, la rédaction d'articles, voire l'enseignement). Tandis que les temps électoraux, mais surtout des évaluations (généralement annuelles), sont bien plus courts. Ainsi, cette contradiction engage généralement une renégociation régulière au profit du temps court, celui de l'administration publique qui doit pouvoir commander, obtenir et évaluer sur des périodes plus restreintes.

Ces exigences s'ajoutent encore à deux conflits « d'intérêt » entre les deux mondes – académique et professionnel. D'abord, le sujet de recherche et son traitement est évolutif au cours des trois ans, disons par nécessité intellectuelle : le processus de recherche nous amène à nous orienter vers de nouvelles questions et à adapter l'approche méthodologique. Et, parallèlement, les missions et la position au sein de la hiérarchie de la collectivité d'accueil, peuvent également évoluer au gré des restructurations internes à l'organisation et des stratégies politiques.

Pour reprendre notre exemple, la fameuse « cellule économie » mise en place au sein de la Direction de la Culture du Conseil départemental, qui devait au départ investir la question de l'économie culturelle, et de ce fait servir en partie l'élaboration du sujet de thèse, a été remise en cause. Cet espace reconnu par l'organigramme, qui me permettait autant de justifier ma présence, que mon action au sein de l'institution, était un espace source de réciprocité et de réflexivité nécessaire à mes questionnements. N'existant plus, l'équilibre des intérêts réciproques est rompu, et la collectivité qui signe l'avènement de sa nouvelle politique et bouleverse l'organisation devient une menace pour un contrat à durée déterminée qu'il est désormais commode de briser.

Et si, bien entendu, le changement d'ordre politique et les restructurations internes à l'institution permettent par ailleurs de venir enrichir la réflexion sur les modalités d'actions en collectivité, l'évolution des politiques publiques, ou sur la question des résistances au changement par exemple ou des formes de légitimités institutionnelles; il n'en est pas moins difficile de susciter l'intérêt d'une analyse scientifique dans un climat de tension.

La disparition de la cellule économie, intégrée de fait à la question de recherche pour interroger des grandes questions de la sociologie de l'action publique, pose ainsi la complexité d'une position à la fois interne à l'institution et extérieure dans l'appréciation des actions menées.

Dans l'urgence et la menace, les conséquences peuvent alors toucher à la fois l'intégrité personnelle et l'objectivité scientifique en déconsidérant progressivement ou radicalement la question de recherche pour s'investir dans un nouveau rôle dans l'organisation. De cette manière, le statut particulier du doctorant-CIFRE ne l'empêche pas de se soumettre comme tout employé de la collectivité aux exigences des élus et à la courte durée des politiques. Ainsi, les financements du terrain de recherche, dans le domaine public (et il en va de même dans le domaine privé) posent la question des contraintes liées à l'élaboration et au traitement de l'objet de recherche et interrogent la posture du chercheur dans l'institution. Être engagé par son terrain pose donc une série de questions d'ordres pratique, méthodologique et épistémologique, dont une des principales difficultés réside dans la double position : « être engagé dans son terrain, mais aussi par son terrain⁷ ».

2. L'obtention des données

Travailler au sein d'une collectivité apparaît d'abord comme une chance pour pouvoir commencer l'observation et le recueil d'informations. Trois années passées dans une collectivité semblent constituer un moment privilégié d'immersion sur le terrain où l'on peut se rapprocher de la méthode ethnographique, en négociant par exemple l'intérêt de nous laisser accéder à d'autres niveaux pertinents d'informations et d'analyse, à d'autres services, à d'autres directions dans l'organisation. Et pourtant, l'accès au « terrain », même lorsqu'on y est engagé, peut s'avérer problématique et est parfois multiple. En effet, la position

⁷ Thomas Alam, Marion Gurruchagan et Julien O'miel, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, vol. 87, n° 3, 2012, p. 155-173.

CIFRE n'est pas seulement une position privilégiée pour recueillir des observations sur le travail quotidien des fonctionnaires, de permettre une véritable ethnographie du travail public; il est aussi un moyen pour obtenir des données de type budgétaires qui dans mon cas ont été un préalable à l'analyse.

Ce qu'il faut d'abord constater – et la problématique est similaire dans le domaine de la recherche –, c'est qu'il n'est pas très répandu dans l'institution publique de partager ses données. Et ce, malgré l'engouement actuel autour des *open data* (libre accès aux données), *open access* (libre accès aux productions scientifiques) et *open process* (libre usage des publications et des données) qui correspondent à ce mouvement planétaire issu des États-Unis, qui fait que gouvernements, administrations et collectivités tendent à rendre publiques certaines de leurs données. Un mouvement qui favorise, par ailleurs, l'émergence de *start-up* technologiques qui collectent, analysent et enrichissent ces données. Cela fonctionne en France avec le site *data.gouv.fr*, et on voit que la logique « *open data* » oblige à modifier le comportement des administrations qui l'ont adopté. L'ouverture des données se traduit aussi par l'émergence des MOOC (*Massive Open Online Course*) que l'on peut traduire par « cours en ligne ouvert et massif », dont l'essor récent en 2012 participe d'une transition sans précédent concernant le bien commun : dans un mouvement ascendant, des externalités locales aux externalités globales.

Si ces nouvelles tendances sont fortement débattues dans la sphère publique, elles n'influencent actuellement que peu les collectivités et le Conseil département au sein duquel je suis employée ne fait pas exception. Ainsi aujourd'hui ni la recherche, ni les collectivités ne sont passées à l'*open data*, même si cela fait partie des grands discours, voire de grands projets. Et la raison est assez simple, elle est une question de conflits d'intérêts entre scientifiques dans le domaine de la recherche et entre collectivités dans le domaine des institutions. Les conflits d'intérêt étant également internes aux institutions, qui caractérisent les rapports hiérarchiques : entre directeurs, sous-directeurs ou chefs de ser-

vices. Des rapports d'intérêts qui sont finalement à la fois représentatifs du manque flagrant de transversalité entre les directions et les services, et représentatifs de ce qu'on pourrait appeler « la guerre des chefs », soit la concurrence parfois plus personnelle que professionnelle entre les services d'une même institution. Cela est encore une chose que l'on peut apprendre de mon retour d'expérience : il m'a été plus que difficile d'aborder d'autres services que celui qui m'accueillait. La crainte étant pour ma Direction (ou plutôt pour ma supérieure hiérarchique), à la fois de marcher sur les plates-bandes d'autres services dont elle n'a pas autorité (soit d'autres supérieures hiérarchiques) et d'être accusée de vouloir récupérer un certain nombre de leurs projets. De la même manière, lorsque je souhaite obtenir des informations, ou des détails budgétaires auprès d'autres collectivités de ma région-terrain, la suspicion de mes interlocuteurs m'oblige à ne pas mentionner mon poste au sein du Conseil départemental et la particularité du contrat CIFRE. La mise en concurrence est donc palpable, même entre institutions.

Pour éviter ce genre de situation, il s'agirait à la fois de moderniser les rapports hiérarchiques au sein des collectivités et de permettre le travail en transversalité. Cela permettrait en outre, et je m'appuie encore sur mon terrain, de constater par exemple que des diagnostics territoriaux sont réalisés sous plusieurs formes par les différentes institutions (intercommunales, départementales, régionales et autres) et au sein des institutions par différentes directions et services. Cela permettrait aussi d'obtenir des données chiffrées qui ne soient pas seulement agglomérées à l'échelle régionale ou traitées sous divers angles selon les besoins des directions, ce qui oblige le chercheur à un long travail de récupération de données des différents services, échelons institutionnels et organismes extérieurs (sociétés civiles, organismes d'État, cabinets privés, etc.). Mais il s'agirait surtout d'avoir accès à un certain nombre de données, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives. Cela irait par ailleurs dans le sens d'une transparence démocratique sur l'utilisation des fonds publics et les actions menées. Ainsi, cette seconde approche du

terrain qui est celle de l'accès aux données, interroge finalement autant le milieu académique, et notamment la condition du jeune chercheur à l'ère numérique, le milieu professionnel et la question du citoyen dans l'obtention de données publiques.

Pour autant, la nécessité d'une plus grande transversalité de l'action publique, voire d'une plus grande transparence démocratique, ne situe pas les enjeux en termes de gains scientifiques. Au contraire, les luttes d'institution et entre institutions ont des effets sur l'action publique. Pour le dire autrement, il ne s'agit pas uniquement de condamner des situations d'enquête au regard de considérations morales, mais de les transformer en opportunités d'enquête. Vivre au quotidien comme chargée de mission implique de considérer la problématique du recueil de données en ce qu'elle participe des luttes d'institutions, des rapports de domination entre acteurs d'une même institution ou d'institutions concurrentes, et de comprendre comment ceux-ci contribuent à constituer les cadres formels et informels de la fabrique de l'action publique (et notamment les enjeux de circulation de l'information).

3. Les restitutions et la valorisation des travaux, la place de la réflexivité

Nous avons vu dans la première partie de cet exposé, que si le doctorant-CIFRE doit répondre à la demande de l'entreprise ou de la collectivité contractante, il doit également gérer le fait qu'au cours de ses trois années contractualisées, une évolution de la demande sociale est possible : au bon vouloir de ses supérieurs et des élus, tous soumis au *turn-over* électoral traditionnel et à l'actualité institutionnelle. Il faut ajouter à cela que les demandes formulées par la collectivité portent parfois sur des objets sans rapport direct entre eux. Il apparaît alors difficile de relier les apports des différents travaux dans une réflexion cohérente, tout en raccrochant les résultats de ces travaux aux questions de la recherche académique. Une des manières de concilier productions professionnelles et productions scientifiques serait alors d'utiliser une partie des activités menées au sein de la collectivité dans la réalisation de certaines étapes de la thèse.

Quoi qu'il en soit, le terrain met en tensions des objets différents, comme la réalité sociale et la situation de travail qui s'oppose souvent à l'objet d'analyse sur lequel il s'agit de s'investir et d'aborder un regard distancié. Et, parallèlement, le terrain met en tensions des logiques d'action différentes : il est tout à fait opposé de résoudre un problème (volonté de l'employeur) et d'approfondir un sujet (volonté du chercheur). Et dans ce sens, la question des thèses CIFRE en sciences humaines est absolument problématique, ce qui n'est pas aussi évident pour les disciplines en sciences dures.

Cela étant, la restitution des résultats d'une recherche dans le milieu professionnel dépasse la simple transmission d'information. Intermédiaires ou finaux, ces résultats apportent des informations et des connaissances inédites à la collectivité et de nouvelles perspectives sur les thèmes analysés. Même si, bien généralement, le travail de thèse apparaît comme une option plutôt que comme finalité pour l'employeur, la production scientifique doit à ce titre servir l'institution. La thèse, loin du rapport professionnel, doit pourtant dans l'esprit des commanditaires institutionnels conforter l'organisation dans ce qu'elle croit et fait : apporter une plus-value qui ne soit pas une remise en question. C'est là qu'apparaît toute la difficulté du doctorant-CIFRE : apprendre à concilier les désirs et les réalités et à affirmer, surtout, sa position de chercheur, sa distanciation et son objectivité.

Le terrain doit être à la fois une source d'action dans le domaine professionnel (expertise, prospective) et dans le domaine académique (point étape, méthode de recherche qualitative et/ou quantitative), mais aussi l'objet d'une production réflexive (observation, restitution) à la fois nécessaire pour les deux parties tout au long du contrat, et généralement source de tensions.

Puisqu'il apparaît difficile en début de carrière d'être à la fois un cadre opérationnel, un consultant et un apprenti chercheur dans une organisation, il faut prendre en compte une équation complexe, et la présence d'injonctions paradoxales dans ces différents rôles professionnels et sociaux. Il s'agit donc d'imaginer un compromis professionnel particulier, imposé par notre terrain,

qui nous permet à la fois de mener des activités pour l'entreprise ou la collectivité d'accueil et d'obtenir une certaine liberté pour effectuer nos travaux de recherche.

La clef de ce débat est alors sans aucun doute la réflexivité⁸, qui apparaît comme l'élément fédérateur entre le doctorant et la collectivité. Puisqu'il faut bien entendu affronter les interrogations épistémologiques et le terrain sur le mode réflexif, et ce, d'autant plus dans le cadre des recherches en sciences humaines, où l'objectivité et la distanciation⁹ sont davantage sujets à critique, la collectivité ou l'entreprise employeuse a tout intérêt à s'emparer de ses formes de restitutions. La réflexivité n'apparaît pas seulement comme une démarche méthodologique, elle est une opportunité en tant que démarche politique. En effet, dans la mesure où la réflexivité questionne la valeur sociale de ses choix d'objet et ses conséquences, elle est éminemment politique, et à ce titre elle apparaît autant nécessaire pour le doctorant que pour l'institution qui l'emploie.

Ainsi la question de la restitution des travaux de recherche répond d'abord à l'enjeu premier d'un contrat CIFRE : c'est-à-dire la production d'une thèse, mais en dépasse largement cette ambition. Car, communiquer sur ses recherches, c'est adopter un regard réflexif sur l'organisation contractante : cela apparaît comme la condition qui permet l'entente et la compréhension de différents milieux scientifique et professionnel, de même que des attentes et des besoins de chacun des acteurs sur un objet.

Nous conviendrons qu'aujourd'hui, de plus en plus, le milieu de la recherche se rapproche de l'entreprise, des organisations ou de la société civile. Les disciplines de sciences humaines sont à ce titre particulièrement concernées, puisqu'elles ajoutent par leur pluridisciplinarité des enjeux croisés (économiques,

⁸ Éric Bertrand, « Le dialogisme expérientiel : d'une conformation à une coformation critique », *Éducation permanente*, « Formation expérientielle et intelligence en action », numéro co-dirigé par Éric Bertrand, n° 198, 2014, p. 35-50; Hervé Dumez, « Les trois risques épistémologiques de la recherche qualitative », *Le libelio d'AEGIS*, vol. 8, n° 4, 2012, p. 29-33.

⁹ Pierre Paillé, *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 2010.

géographiques, sociologiques, politiques...) qui complexifient d'autant plus les relations entre les acteurs au sein des institutions et les partenariats avec le domaine privé. Ainsi, au regard des projets de recherche-action, la restitution et la valorisation d'un objet de recherche permet de lier besoins et compétences à la fois scientifiques et professionnels.

Nous pouvons ajouter, puisque la réflexivité est un enjeu politique, que les finalités de la recherche présentent des enjeux forts de responsabilités sociales : les résultats peuvent avoir des portées multiples tant en termes d'avancées scientifiques que d'intérêt social. Et surtout, dans le domaine public, une portée politique dans la mesure où ses restitutions peuvent aider à la prise de décision, voire engager des fonds publics.

Conclusion

Nous l'avons vu, être engagé par son terrain, c'est se confronter à la contradiction des temporalités et des intérêts : les temps longs de la recherche et les temps plus courts du domaine professionnel; le besoin de données et la difficulté d'en obtenir l'accès; la production scientifique et la restitution d'un rapport adapté aux besoins et à la lecture professionnelle. Poser la question à la fois de l'élaboration de l'objet de recherche, de l'obtention des données et des modalités de restitution appelle alors la question de la demande sociale et de l'intégration professionnelle. Car, l'objectif premier des contrats CIFRE est d'encourager le développement de la recherche partenariale publique-privée et de favoriser l'emploi des doctorants. Ainsi, malgré d'évidentes difficultés, être engagé par son terrain, nous apparaît comme un moyen essentiel d'entente et de compréhension entre le doctorant et le monde des acteurs, de la même manière qu'il est un outil de valorisation et de promotion de la recherche dans le monde de l'entreprise.

Par ailleurs, les différentes contraintes et contradictions qui apparaissent tout au long de l'observation participante doivent, du point de vue scientifique, être envisagées finalement comme des opportunités; elles sont elles-mêmes des sources de données

pour les sciences sociales que le doctorant-CIFRE doit être en mesure d'exploiter afin d'informer des grandes questions de la sociologie et de la science politique. En d'autres termes, et en l'occurrence, l'intérêt d'un tel article est de montrer en quoi une thèse en CIFRE, adossée à une réflexivité permanente, permet de produire des données utiles à la sociologie de l'expertise, à la sociologie des temporalités de l'action publique, à celles des usages politiques des Sciences sociales.

Le contrat CIFRE est ainsi doublement une opportunité-passerelle entre deux univers sans doute trop séparés : les mondes académique et scientifique, qui se nourrissent mutuellement lorsqu'ils sont en contact et qu'ils suscitent l'analyse. Ce rapprochement est d'autant plus important que la responsabilité sociale du chercheur en entreprise est de faire reconnaître par l'organisation contractante l'utilité sociale et la pratique des sciences humaines. Partisane de la recherche-action et de la porosité des recherches et des réflexions avec le monde professionnel et la société civile, tous ces éléments, appréhendés en termes d'enjeux et de responsabilités sociales, sont aussi des compétences nécessaires pour consolider un partenariat de recherche, faire connaître la production et l'intérêt de la recherche française et, parallèlement, pour construire une frontière professionnelle entre métier de chercheur et métier de consultant.

Bibliographique

- Alam, Thomas, Marion Gurruchaga et Julien O'Miel, « Science de la science de l'État : la perturbation du chercheur embarqué comme impensé épistémologique », *Sociétés contemporaines*, vol. 87, n° 3, 2012, p. 155-173.
- Bertrand, Éric, « Le dialogisme expérientiel : d'une conformation à une coformation critique », *Éducation permanente*, « Formation expérientielle et intelligence en action », numéro co-dirigé par Éric Bertrand, n° 198, 2014, p. 35-50.
- Bogdan, Robert et Steven J. Taylor, « Introduction to Qualitative Research Methods », dans Georges Lapassade, *L'ethno-Sociologie*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1991 [1975].
- Buisson Lopez, Lysiane, *Histoire globale des SIC et histoire singulière du doctorant en SIC : le jeu du double miroir*, Seizième congrès SFSIC « Les sciences de l'information et de la communication : affirmation et pluralité », Compiègne, 11-13 juin 2008.
- Dumez, Hervé, « Les trois risques épistémologiques de la recherche qualitative », *Le libelio d'AEGIS*, vol. 8, n° 4, 2012, p.29-33.
- Mangematin, Vincent, Nadine Mandran et Armelle Crozet, *Le devenir des docteurs de l'Université Pierre Mendès-France*, Rapport au conseil scientifique de l'UPMF, Grenoble, Septembre 1997, p. 40.
- Nicourd, Sandrine, « Systèmes d'acteurs dirigeants et légitimité d'une recherche-action de longue durée », dans Marc Uhalde (dir.), *L'intervention sociologique en entreprise*, Paris, DDB, 2000, p. 230-243.
- Paillé, Pierre, *La méthodologie qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*, Paris, Armand Colin, 2010.
- Perrin-Joly, Constance, « De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de la recherche », *SociologieS*, La recherche en actes, Expériences de recherche, mis en ligne le 27 décembre 2010. URL : <http://sociologies.revues.org/3380>.
- Salmon, Anne, « Gouvernamentalité, intérêt et uniformisation. Une interrogation à partir de l'épistémologie politique occidentale moderne », *Connexions*, vol. 102, n° 2, 2014, p. 37-54.